



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tarbes, le 25 juillet 2024

Les bureaux de poste France Services d'Arreau et Pierrefitte-Nestalas accueillent les permanences du Ministère du travail et de l'APV 65

Dans les prochaines semaines, les bureaux de poste France Services d'Arreau et Pierrefitte-Nestalas vont accueillir des permanences du Ministère du travail et de l'Assistance aux Projets de Vie des Hautes-Pyrénées (APV 65) permettant respectivement, à ceux qui le souhaitent, d'être accompagnés dans leurs démarches en matière de droit du travail et de bénéficier de conseils pour l'aide aux personnes handicapées.

L'accès aux services du ministère du travail permettra à tous, particuliers ou employeurs, d'obtenir des informations sur le droit du travail. Les permanences de l'APV fourniront, elles, une aide aux personnes handicapées dans leur projet et parcours de vie.

Ces permanences auront lieu jusqu'à fin décembre 2024 aux horaires suivants :

- **Pour le Ministère du travail**

Sur rendez-vous aux créneaux suivants :

Au bureau de poste France Services de Pierrefitte-Nestalas le 1er lundi du mois à partir du 5 août 2024, de 13h30 à 16h30.

Au bureau de poste France Services d'Arreau le 4ème lundi du mois à partir du 26 août 2024, de 13h30 à 16h30.

- **Pour l'APV 65**

Au bureau de poste France Services d'Arreau le 1er mardi du mois à compter du 3 septembre 2024, de 9h30 à 12h.

Au bureau de poste France Services de Pierrefitte-Nestalas le 2ème mercredi du mois à compter du 11 septembre 2024, de 13h30 à 16h.

Pour rappel, le bureau de poste France services d'Arreau accueille tous les jeudis matin, de 9h à 12h, des permanences de la DGFIP.

Ces rendez-vous spécifiques ponctuels viennent enrichir l'offre de services matérialisée par la présence de 11 opérateurs dans chaque France Services abrité dans un bureau de poste : Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), Allocations familiales, Assurance Maladie, Assurance retraite, Chèque énergie, Finances publiques, France Rénov', France Travail, Mutualité sociale agricole (MSA), Point-justice et, bien sûr, La Poste.

Refaire une carte grise, faire une demande d'allocation personnelle au logement, ou encore établir sa déclaration de revenus : les citoyens accèdent aux services des partenaires via un espace numérique mis à disposition par La Poste (ordinateur, tablette, imprimante et scanner) et peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle spécialement formé pour les accompagner dans leurs démarches postales et administratives en ligne.



En complément, les clients ont la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel, en présentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches. Chaque France services est ouvert au moins 5 jours par semaine sur une amplitude minimale de 24h hebdomadaires avec une présence d'au moins deux personnes polyvalentes. Les postiers « Conseillers France services » ont suivi une formation complète leur permettant d'accueillir et d'orienter les clients sur l'ensemble des services proposés par les 8 opérateurs partenaires, et sont régulièrement formés pour intégrer les évolutions de services des opérateurs.

A travers ses 3 bureaux de poste labellisés France Services dans les Hautes-Pyrénées – Arreau, Pierrefitte-Nestalas, Tarbes Laubadère – et ses 2 antennes Frances Services – Cauterets et Loudenvielle – La Poste garantit ainsi un accueil et un accompagnement humain de proximité et participe au maintien ou retour des grands opérateurs publics dans les zones rurales et de montagne tout comme dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et les Quartiers de Reconquête Républicaine (QRR).

Contacts presse

Olivier Marçais

olivier.marçais@laposte.fr | 06 84 13 07 81

Attaché de presse Groupe La Poste